

Chères consœurs, chers confrères,

Le 29 septembre dernier (2022), lors du Tête à Tête, l'Union des Notaires du Québec a présenté son projet d'**États Généraux du notariat québécois**. La vidéo de l'exposé fait par Me Giovanna SCOTTI à cette occasion sera disponible sous peu, la CNQ s'y affaire.

Ces **États généraux** seront l'occasion d'une réflexion sur les problématiques que vivent les notaires du Québec dans leur pratique. Le résultat attendu : trouver des solutions à ces problématiques, les appliquer. Un tel exercice de réflexion a déjà eu lieu dans les années 1970, il y a près de... 50 ans, (Commission d'Enquête sur l'Avenir du Notariat). Le besoin est réel.

Nos sociétés se complexifient à un rythme rapide, ce qui influence de façon marquée notre travail. Plutôt que d'être à la remorque des événements et de se limiter à réagir, soyons maîtres de notre évolution ; ne laissons pas les autres dicter ce qu'il en sera de notre notariat. Notre travail a évolué et continuera d'évoluer, et cette évolution se fera avec ou sans notre participation. Nous pouvons choisir de contrôler notre destinée et nous imposer; ou laisser d'autres que nous, dicter ce que notre notariat sera.

Bien que le projet soit initié par l'UNQ, chaque notaire est invité et concerné, peu importe sa pratique ; qu'il pratique seul, ou en regroupement, qu'il soit salarié ou à son compte.

Fondée sur le dialogue, la tenue de ces **États généraux** consistera en un exercice solidaire, apolitique et rassembleur, par tous et chacun des notaires, visant la prise en main de leviers, de moyens, d'outils, qui nous permettront de faire face aux éléments de changement qui affectent et façonneront fondamentalement la pratique notariale.

Votre participation concrète, active, est essentielle. Le Notaire Général et la CNQ, parties prenantes incontournables de notre pratique, avec nous tous de toutes les sphères du notariat, sont aussi conviés au dialogue.

Ainsi, durant les mois que dureront les **États généraux**, et à des étapes successives, vous serez invités à y participer, en présentiel ou virtuellement, pour :

1. vous-mêmes identifier puis dresser la liste des éléments qui composent **la problématique** du notariat, incluant les sources, causes, et raisons. Ci-joint la **carte cognitive préliminaire** ([cliquez ici](#)) préparée par l'UNQ, à compléter ou modifier par vous le cas échéant, dès maintenant et par la suite selon l'évolution des travaux ;
2. tirer vos propres conclusions au cours et suite à ces réflexions ;
3. identifier et partager les solutions qui naîtront de votre réflexion et de vos expériences propres ;
4. définir et partager celles dont vous souhaiterez l'implantation, ainsi que leur échéancier ;
5. définir une vision commune et structurante de notre notariat et identifier les façons de le délivrer.

Des rapports d'étapes vous seront faits, comme au Notaire général et à la CNQ.

Un rapport final découlant de votre travail tout au long des **États généraux**, faisant état de l'ensemble des tenants et aboutissant de l'exercice, des conclusions et des résultats, sera préparé et vous sera remis,

ainsi qu'au Notaire général et à la CNQ, le tout afin d'établir les changements nécessaires à la livraison d'un notariat qui apportera satisfaction tant aux notaires qu'au public.

La gestion et l'intendance au quotidien, le secrétariat et tous les aspects techniques et logistiques de la menée des **États Généraux**, seront confiés à des organismes spécialisés en ces matières et ayant l'expertise impliquée, ce qui allégera d'autant le travail à accomplir.

### **Vous reconnaissez-vous?**

- « Les intervenants sont difficiles à joindre, ne répondent pas, dictent les façons de faire »
- « J'ai un mandat à compléter. Combien vais-je facturer ? »
- « On me dit que le salaire est insuffisant, qu'on est mieux payé ailleurs »
- « On remet en question mon travail »
- « La responsabilité semble n'avoir pas de limite »
- « Où sont mes outils ? Qui les contrôlent ? Ce sont les plus performants et adéquats ? »

### **Thèmes de départ proposés pour les ateliers. Ces thèmes peuvent être modifiés, suivant l'évolution et les conclusions au cours des travaux.**

- Le notariat fait-il encore autorité ?
- Quelle valeur pour l'acte notarié en minute ?
- Quelles responsabilités dans un monde où plus rien n'est simple ?
- Quels outils pour une pratique efficiente du notariat ?
- Quel encadrement professionnel pour l'entrée en pratique ?
- Quel futur pour un notariat en baisse d'effectifs ?
- Toujours impartial, le notariat ?
- Rentable, et possible la semaine de 35 heures ?
- Comment les notaires veulent-ils être représentés ?

Votre participation peut prendre diverses formes, elle est essentielle, pour :

- participer (en présence ou en ligne) aux **ateliers** qui seront tenus sur chacun des thèmes traités, suivant la **feuille cognitive** que vous dresserez et qui démontrera, selon vous, les éléments qui composent **la/les problématique/s du notariat**, incluant les sources, causes, et raisons et les solutions que vous trouverez et voudrez implanter ;
- vous prononcer en votant sur les éléments ou propositions retenues ;
- faire partie d'une **table de coordination des ÉG**.

Vous serez de l'exercice pour contrôler votre avenir ?

Nous vous invitons à **REPONDRE** au questionnaire à cet effet. Votre réponse **IMMÉDIATE** est nécessaire pour concrétiser la tenue des **États généraux**.

Union des notaires du Québec